

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 21 (1959)
Heft: 4

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des sections

Section fribourgeoise

Assemblée générale du 7 mars 1959

La Grenette, décidément, le 7 mars dernier, semblait se souvenir de jadis, puisqu'aussi bien toute la journée, elle vit affluer dans ses locaux de très nombreux agriculteurs; ils n'y portaient pas la dîme à leurs Seigneuries de Fribourg, mais venaient s'intéresser aux affaires de leurs sociétés; le matin, la Société fribourgeoise de non-ensilage tenait sa première assemblée générale; et l'après-midi, c'était le secrétariat de la Fédération des syndicats agricoles qui conviait aux Assises les membres de l'Association fribourgeoise des propriétaires de tracteurs. Ils répondirent en nombre à cette invite, pour écouter leur président, M. Jean Marmy, de La Longeraie, Estavayer-le-Lac, ainsi que M. Jean Magnin, nouveau secrétaire et fondé de pouvoir de la FSA,

Outre les tractanda administratifs, il s'agissait de dévider l'écheveau terriblement embrouillé de l'affaire Sudan. Il ne nous chante guère d'en référer longuement dans ce journal, car il nous déplaît d'établir au grand jour des indélicatesses, des irrégularités malheureuses. La justice s'en occupe et nous attendons son verdict. Aussi préférons-nous, avec M. le président, relever la présence à cette assemblée statutaire de M. R. Piller, gérant de l'Association suisse des propriétaires de tracteurs; de M. Barras, président du Grand Conseil; de M. Chardonnens, directeur de l'Institut agricole de Grange-neuve; de MM. Brügger, président, et Ed. Gremaud, secrétaire de l'Union des paysans fribourgeois; des représentants de l'Union benzine, conférence de Fribourg; de M. Auguste Glasson, de Bulle; de M. Gabriel Kolly, député, président de la Société de non-ensilage, et de quelques gens de plume.

Le rapport présidentiel retrace l'activité de l'Association, les interventions qu'elle effectua en faveur de possesseurs de trac-

teurs en difficultés, les fournitures de carburants et lubrifiants dont l'action va s'éteindre, ainsi que «l'action ficelle», qui connaîtra une nouvelle facturation. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'activité passée et future de cette institution, et avons constaté que, sur rapport de M. Henri Jetter, de la Fiduciaire, Fribourg, l'assemblée prit connaissance du nouveau bilan de l'association, qui solde par une augmentation du capital de 2274 fr. 30. M. de Buman, de Schmiten, s'exprima au nom de l'Office de contrôle et les délégués votèrent l'approbation des comptes et la décharge aux organes responsables.

Pour mettre l'assemblée au courant des agissements de M. Sudan, ancien secrétaire-caissier fautif, le président M. Marmy rapporta courageusement et en détails sur l'activité de ce fonctionnaire indélicat, depuis le 15 septembre 1951, date de son engagement. Passons sur cette période troublée, pour formuler le vœu que les montants des détournements Sudan soient retournés à leur juste destination.

Ce sont ces mêmes sentiments qu'exprima M. Glasson, de Bulle, souhaitant que l'assemblée renouvelle sa confiance au Comité de l'association et aux organisations agricoles.

Le président du Grand Conseil, M. Louis Barras, député, Lossy, s'exprima en chef, sur le plan de la politique économique, s'attachant à trouver des remèdes aux malaises actuels dans l'agriculture suisse. L'heure n'est pas à la division, mais bien à la cohésion, à l'effort commun, au redressement. Sachant que la crapule ne mérite pas grande indignation, l'assemblée des propriétaires de tracteurs n'a point voulu sombrer dans l'incertitude; elle a la garantie d'une gérance impeccable, éclairée, progressive et dévouée qui sera exercée par la Fédération des syndicats agricoles, et tous les paysans peuvent s'en réjouir. C'est en se référant aux vertus rustiques du peuple de Fribourg, à ses valeurs spirituelles, que M. Barras est heureux

d'apporter à l'auditoire le salut le plus cordial de l'autorité législative.

M. Piller, de Brugg, exprima les mêmes sentiments, formulant des vœux pour une année agricole sans accident, et M. Ducotterd, de Léchelles, souligna les soucis des agriculteurs de la plaine. M. de Gendre, conseiller national, souligna que les difficultés sont nombreuses aussi bien à la montagne que dans la plaine et que les paysans doivent savoir monter, pour se rencontrer et se tendre la main. On entendit encore M. Amédée Ducrest, de Rossens, et M. Oscar Bersier, de Cugy, qui s'inquièrent du sort des petits paysans, lesquels ne peuvent bénéficier de la conjoncture actuelle; c'est par des occasions de travail, par des prix rémunérateurs, que leur existence pourra être maintenue. Le directeur de la Fédération des syndicats agricoles, M. Arnold Zurkinden, exposa les tractations qui amenèrent cette organisation à assumer la gérance de l'Association fribourgeoise des propriétaires de tracteurs; la convention sera respectée et il faut souhaiter que, la bonne volonté aidant, et avec plus de cohésion, l'institution pour la défense des possesseurs de tracteurs connaîtra un regroupement des forces, une activité bienfaisante, conforme à ses statuts. Cp.

Section genevoise

Assemblée générale du 5 février 1959.

La séance est ouverte par le président M. Pottu qui excuse M. le Conseiller d'Etat Duchemin venu nous saluer, mais qui ne peut assister à l'assemblée; M. Mermier, président de la Chambre genevoise d'agriculture qui vient de subir une petite opération; M. Margot, directeur du Cercle des agriculteurs retenu hors du canton.

Il salue M. M. Dugerdil, Chef du Service de l'Agriculture; M. Delarageaz, vice-président de l'Association vaudoise des propriétaires de tracteurs; M. Oederlin, secrétaire de la Chambre d'Agriculture. Il donne la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 16 janvier 1958, puis donne

lecture de son rapport. L'Association compte actuellement 600 membres, le comité a tenu 4 séances en cours d'exercice. En janvier, M. Martin a donné un cours de mécanique suivi par 17 participants. Les 17 et 18 mai ont eu lieu les journées d'exposition-démonstration de Bourdigny. Il remercie les personnes qui ont mis du terrain et des locaux à disposition, ainsi que les exposants. Ces journées ont atteint leur but: permettre de voir et de comparer diverses machines dans nos conditions. La suppression du contingentement de l'importation des tracteurs a eu comme suite une augmentation considérable des droits de douane qui ont passé de fr. 20.— les $\frac{1}{2}$ kg. à fr. 80.—. L'I.M.A. dont nous faisons partie, fait de nombreux essais et expertises dont tout le monde profite.

M. Pottu remercie les représentants des maisons de carburants qui versent une ristourne, ainsi que la Mutuelle vaudoise qui nous accorde une ristourne sur les primes d'assurances; il remercie tous ses collègues du comité pour leur collaboration, ainsi que Mme Dotts, notre dévouée secrétaire.

Puis il est donné connaissance des comptes de l'exercice 1958. M. Dupraz lit le rapport des vérificateurs des comptes puis le président met tous ces rapports en discussion. M. John Ramu propose de laisser une part de la ristourne à la société pour lui permettre de poursuivre son activité: cours, démonstrations, etc. M. le président le remercie de sa proposition et expose quelle est la situation de l'Association «genevoise» en comparaison de la «vaudoise» qui dispose de moyens importants, vu le nombre élevé de ses membres et le montant de la cotisation qui est de fr. 15.—; il propose de remettre au comité l'étude de la question du pourcentage que l'Association pourrait garder. La proposition Ramu précisée dans ce sens est acceptée à une forte majorité.

Deux membres du comité sont en réélection, MM. M. Garin et P. Kocher, ils sont rééligibles. Leur réélection est acceptée à main levée. M. Margand, malade, a cessé toute activité et a donné sa démission de membre de l'Association et

de membre du comité. M. A. Perrier a remis sa campagne et a également donné sa démission de membre du comité. Le président les remercie pour les services rendus à l'Association. Pour les remplacer, l'assemblée désigne MM. Aebi de Jussy et M. A. Perret de la Pallanterie, enfin M. Vidonne de Perly est nommé vérificateur des comptes. —

Activité en 1959: L'Association a à nouveau fait donner un cours de mécanique qui a réuni 15 participants. Il n'est pas prévu de démonstration cette année. On annonce une exposition de machines agricoles à Brougg; s'il y a assez d'intéressés, nous pourrions organiser un voyage collectif. Un avis paraîtra en temps utile dans le «Journal d'agriculture suisse».

La discussion est ouverte.

M. Marc Dugerdil excuse à nouveau M. le Conseiller d'Etat Duchemin qui, à son grand regret, n'a pu vous adresser la parole, tenu qu'il était par l'heure du train, devant assister cet après-midi à une

importante séance à Berne. Il aurait, évidemment, répondu à M. Maeder, car cette question, touchant à la fois l'enseignement et l'agriculture, l'intéresse vivement. Je profite, dit M. Dugerdil, de l'occasion pour remarquer combien M. Duchemin s'est rapidement mis au courant des problèmes agricoles actuels. Puis M. Dugerdil remercie l'Association des propriétaires de tracteurs et son président pour les efforts qu'ils font pour promouvoir une mécanisation rationnelle. Dans cet ordre d'idées, les cours jouent un rôle important. Quant à l'exposition-démonstration, ce genre de manifestation répond à un besoin. Il permet à chacun de voir la gamme des machines dont nous disposons actuellement et de décider quelles sont les solutions les meilleures pour ses besoins. Il s'est fait, dans ce domaine, des progrès considérables tant à l'étranger qu'en Suisse si l'on considère le cas des petits tracteurs mono-axes, qui répondaient à un réel besoin dans les petites exploitations her-

Le réputé profil **Firestone**
SUPER ALL TRACTION

garant d'une force de traction supérieure, d'une grande longévité et d'un roulage sans secousses

livrable maintenant aussi pour

**Jeep et
Landrover**



nouveau

Un produit
de qualité

Firestone

bagères de la Suisse allemande. Qui dit mécanisation, pose la question des investissements, question toujours délicate. Je pense que, règle générale, il ne faut pas que les investissements à ce titre dépassent le 40-50 % du rendement brut à l'hectare. Or, si l'on considère que celui-ci peut être fixé à 2400.—/2500.— fr., la moitié nous donne 1200.— fr. Si l'on admet un amortissement de 10 %, cela fait 120 fr. par hectare et par an. C'est donc une charge élevée et il est normal qu'on étudie toutes ces questions de très près. Il est heureux de voir que, parmi les organisations de jeunes, dans les groupes que nous appellerons dorénavant C.E.T.A., il s'est fait, au sujet de l'étude de la gestion des exploitations, des progrès remarquables. Cela m'oblige à vous dire deux mots des conseillers d'exploitation dont le président vous a parlé eu égard au fait qu'une demande de subvention vous a été adressée, comme du reste à toutes les autres sociétés agricoles.

Je vous rappelle en deux mots qu'il s'agit de reprendre l'organisation des conseillers

d'exploitation créée par l'USAR et actuellement établie sur une base fédérale avec une Centrale Suisse romande et une Centrale Suisse alémanique. Des subventions peuvent être obtenues de la Confédération et du canton, mais il faut que les intéressés eux-mêmes et les organisations agricoles fassent aussi leur part.

Pour répondre à M. Maeder, je lui dirai que son idée me paraît excellente, mais cela regarde les programmes scolaires. C'est une question très délicate qui n'est pas de mon ressort. Peut-être pourrait-on voir les régents. J'en parlerai à M. le Conseiller d'Etat Duchemin.

Le président remercie M. Marc Dugerdil. Il est certain que le rôle des sociétés est de défendre l'agriculture et les agriculteurs par tous les moyens.

Il clôt la séance en annonçant que nous allons avoir le plaisir d'assister à la projection de quelques films mis à la disposition du Consulat des Etats-Unis, notamment un film sur la culture du bé en 1958.

C. H. Oederlin

Chacun tient à sa propre vie!

Nous donnons ci-dessous la liste des prix (réduits) des types de dispositifs réfléchissants le plus couramment vendus:

No.	Désignation	Prix
	triangles réfléchissants rouges (20 x 20 x 20 cm)	Frs.
1a)	sans rallonge, avec trous de fixation	2.50
1d)	avec rallonge de 35 cm et cuir	2.90
1e)	avec rallonge de 30 cm et crochet	2.90
1g)	avec rallonge de 15 cm en cuir	2.70
1h)	avec rallonge de 15 cm en cuir et inscription «Mutuelle Vaudoise»	2.10
	rectangles réfléchissants rouges (20 x 12 cm)	
3a)	sans rallonge, avec trous de fixation	2.50
3b)	avec chaîne de 50 cm et porte-mousqueton	3.20
	rectangles réfléchissants blancs (20 x 12 cm)	
5a)	sans rallonge, avec trous de fixation	2.50
	rectangles réfléchissants pour indiquer la direction	
16a)	avec bâton de 1 m	4.50
16b)	sans bâton	4.—

Pour les commandes, la façon la plus simple de procéder est de les faire en versant le montant voulu (plus 30 cts. pour le port) au compte de chèques postaux de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg (VIII 32608 - Zurich). Le Secrétariat central